

## Discours d'ouverture du colloque TRIP d'automne 2018 Patrick CHAIZE, Président de l'Avicca

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs les Présidents, Maires, Élu(e)s,

Monsieur le Président d'Infratum, cher Étienne,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Agents des Collectivités,

Mesdames et Messieurs les Représentants des opérateurs et administrations,

Mesdames et Messieurs, vous tous qui avez contribué à l'accélération des déploiements FttH du premier semestre 2018 et à la transformation numérique de la France,

J'aurais dû commencer ce discours par un mot d'accueil et de félicitations au Ministre Julien Denormandie, mais comme vous pouvez le constater, il n'est pas là ce matin du fait d'un remaniement qui a bouleversé les agendas. Julien Denormandie nous rejoindra néanmoins demain à la conclusion de nos travaux vers 15h30.

Heureusement, nous sommes plus de 600 réunis ici représentant 250 structures différentes et je crois que nous n'aurons aucune difficulté à échanger, discuter et débattre entre nous, donc ouvrons sans tarder ce colloque d'automne.

Les collectivités locales construisent des réseaux de télécommunications pour l'économie globale et la cohésion des territoires, pour permettre aux petites et moyennes entreprises de rester dans la course, de maintenir leurs activités, pour permettre aussi à l'étudiant d'avoir accès aux savoirs de chez lui, pour que chaque individu puisse créer des biens, des contenus et accéder au marché, à l'information...

Cette nouvelle édition du TRIP abordera ainsi l'inclusion numérique, sujet cher à mes yeux, qui sera aussi traité par l'Observatoire national de la présence postale, que j'ai l'honneur de présider depuis quelques jours. France Stratégie viendra également nous présenter son étude sur « Les bénéfices d'une meilleure autonomie numérique », qui aurait pu s'appeler « combien coûte à la puissance publique l'illectronisme et la fracture numérique ».

Notre colloque se fera aussi l'écho de la place croissante de l'Internet des objets dans les projets des collectivités. Par ailleurs le numérique éducatif, qui draine des montants d'investissement et de fonctionnement aussi considérables que ceux des RIP, a une nouvelle fois son parcours dédié.

Ne manquez pas non plus l'atelier sur GraceTHD : l'État s'était engagé il y a un an à pérenniser le portage dès 2018. Un an après, rien ne s'est matérialisé : une fois de plus, l'État n'honore pas sa parole. GraceTHD pourrait rejoindre dès 2019 aux rayons des dossiers non traités la Plateforme Commune d'Interopérabilité ou la Base Adresse Nationale, alors que nous avons tant besoin d'outils communs et d'un même langage, de la conception à l'exploitation d'un réseau. Je suis très amer devant cet abandon en rase campagne, alors même que l'Avicca et ses adhérents ont fait plus que remplir leur part du contrat, et qu'InfraNum s'est pleinement investi depuis un an sur la réussite de ce projet désormais partagé entre État, collectivités, opérateurs et constructeurs. Je déposerai un amendement au Projet de Loi de Finances, mais je suis sincèrement déçu de devoir encore en passer par là.

La raison de votre présence à tous à ce TRIP d'automne, c'est aussi bien sûr d'effectuer un nouveau point d'avancement sur le vaste chantier des réseaux fixes et mobiles.

### Pour le fixe

On nous fait souvent le reproche d'être critiques, obstinés, pessimistes permanents et que sais-je encore ? Mon discours au TRIP de printemps semble d'ailleurs avoir heurté certaines âmes sensibles. Pourtant, il faut bien comprendre que nous ne sommes pas qu'une association d'élus et de professionnels aguerris des télécommunications. Nous sommes aussi, pour une large part, la mémoire du secteur. Les ministres passent, les conseillers ministériels passent, les directeurs d'administrations de l'État passent, mais les territoires restent, et pour les défendre, l'Avicca se souvient.

On nous demande souvent une confiance, je dirais presque aveugle, pour ce qui est annoncé, ce qui est promis. Le refrain du moment est : « Ne vous inquiétez pas, les engagements L. 33-13 non respectés seront impitoyablement sanctionnés. » C'est une musique plutôt agréable à entendre que d'avoir quelqu'un qui fera la police à votre place. Cependant nous nous souvenons que le 27 janvier 2011, l'État clôturait son appel à manifestation d'intention d'investissement dans lequel il était écrit, je cite : « Ces manifestations d'intentions auront valeur d'engagements pour les opérateurs de réseaux ». Il était précisé que ces déploiements devaient être détaillés pour les 5 années suivantes. Et 3 mois plus tard, en publiant le résultat de cet AMII où les opérateurs avaient pris la liberté d'inscrire une durée de 10 ans pour leurs investissements, le même gouvernement ne parlait plus du tout d'engagements à déployer sous cinq ans, mais, je cite encore, de « volonté d'engager d'ici 5 ans le déploiement d'un réseau ». Plus d'engagement ni de sanction, mais la manifestation d'une simple volonté de faire.

En novembre 2011, le représentant de l'État, à cette tribune, nous affirmait qu'il n'y aurait « pas d'angélisme de l'État », lequel aurait une « lecture paranoïaque » (je n'invente rien) des engagements des opérateurs. Il ajoutait : « Et nous ferons de l'investissement public parce que nous savons qu'aucune solution de marché n'a jamais pu assurer le déploiement d'une industrie de réseau sur aucun territoire au monde, y compris dans les pays les plus libéraux. Aux États-Unis, il y a des méga fonds de péréquation, comme en Europe. »

Comme mon prédécesseur, Yves Rome qui était aussi très critique et très méfiant, nous avons eu à l'époque - enfin je dis à l'époque, c'était il y a moins de sept ans - l'assurance que si l'AMII ne marchait pas, l'État déconventionnerait et libérerait l'investissement public. L'ensemble de la zone AMII, **sans exception**, est en retard. Il n'y a eu **qu'un seul déconventionnement**, et même là, ce n'était pas pour libérer l'initiative publique, mais en faveur d'un autre acteur privé.

Les faits sont têtus, nous le verrons tout à l'heure, très peu de ce qui avait été promis avec force en 2011 a été tenu. Je me suis livré à un calcul intéressant : si la loi ELAN avait été promulguée en 2011 et qu'il s'était agi d'engagements et non d'intentions, les opérateurs auraient eu à verser à l'État a minima 4,8 milliards d'euros de pénalités. De quoi financer le Plan France THD en tout FttH ! C'est donc une excellente chose que le gouvernement et l'ARCEP aient obtenu ces engagements L. 33-13, et je serai ravi de reconnaître dans quelques années avoir eu tort de m'être montré aussi prudent, parce que jusqu'à présent, l'Avicca a hélas toujours eu raison. Soyez donc assurés que nous serons particulièrement vigilants à ce que ces nouveaux engagements soient respectés à la lettre !

Dans ce contexte de retard généralisé de la zone AMII, comment comprendre la démarche à contre-courant de l'État avec l'AMEL ? Il ne s'agit même pas de diminuer significativement les dépenses publiques. Depuis deux ans, en effet, les attributions de marchés concessifs montrent que la part de subvention est devenue presque marginale. Ceci nous rend bien entendu très optimistes sur les revenus qui seront tirés des affermages et autres marchés public, sans oublier les régies. Ce sera le sens de l'intervention de la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées. Je connais déjà les chiffres qui vous seront dévoilés : ils démontrent de manière factuelle que l'expérience de Pau, la toute première du genre, est parfaitement rentable et profitable pour la collectivité. Le syndicat mixte Mégalis viendra quant à lui nous expliquer les différentes raisons qui l'ont conduit à garder la main sur les déploiements et à lancer un marché de conception-réalisation sur la bagatelle de 1 million de prises FttH. La maîtrise publique, ce sont des assurances sur la complétude, le calendrier, les priorités d'aménagement, la pérennité d'un bien commun essentiel et des recettes futures qui permettront aux

collectivités possédant de tels biens de réinvestir les recettes dans des équipements et services publics sans devoir passer par l'impôt ou l'emprunt.

Ma plus grande crainte, c'est la perte de contrôle de la collectivité sur l'aménagement numérique de son territoire au regard des AMEL qui seront conclus : notre convention locale d'engagements opposables a été adoubée dans un premier temps par l'État, avant qu'il ne soit à la dernière minute décrété que la disposition de sanctions locales était incompatible avec l'application du L. 33-13 ; cela reste à prouver, mais donc de facto les premiers AMEL se feront sans outil de sanction locale. Or, nous verrons avec l'intervention du Conseil départemental des Hauts-de-Seine qu'il est tout à fait possible de confier le déploiement FttH à un tiers privé tout en gardant des leviers originaux mais efficaces de contrôle de l'acquéreur des prises FttH publiques.

Pour clore ce chapitre sur l'AMEL, je note avec regret la facilité avec laquelle l'État a procédé à un quatrième report de la fin de la procédure, 3 jours seulement après avoir affirmé devant le conseil d'administration de l'Avicca et devant la presse qu'elle serait close fin octobre. Cette facilité contraste avec la fin de non-recevoir particulièrement brutale adressée par le gouvernement aux actionnaires de la SPL Nouvelle Aquitaine THD. Le Président de la région, le Président de la SPL et pas moins de 10 Présidents de syndicats et conseils départementaux, demandaient pourtant simplement de clore l'AMEL à la date initiale prévue par le Premier ministre et de rouvrir immédiatement le guichet France THD.

En attendant, le guichet reste désespérément fermé (pardon « suspendu »), et la promesse de le rouvrir à l'automne 2018 semble de moins en moins probable. Quand va-t-il être opérationnel, pour quel montant et à quelles conditions ? Sur la quarantaine de départements et territoires d'outre-mer qui auraient pu prétendre à l'AMEL, plus de 20 ont refusé. Sur les 18 qui ont tenté l'aventure, 9 ont renoncé, 5 sont encore en discussion et seuls 4 ont abouti à date. Au moins 30 départements et territoires attendent donc la réouverture du guichet et doivent geler les phases suivantes de déploiement au lieu d'accélérer. Je suis sûr que les services de l'État sont pleinement en capacité de calculer l'effort financier minimal à faire pour ces territoires, en incluant les 5 encore en discussion par précaution, mais l'Avicca peut les assister si besoin.

Je compte donc sur l'État pour alimenter le Fonds de Solidarité Numérique. À ce titre, je regrette vraiment que l'amendement déposé à l'Assemblée Nationale par un député de la majorité qui prévoyait d'abonder le Plan pour permettre la réouverture du guichet ait été rejeté. Un tel amendement ne devrait pourtant poser aucun problème à Bercy, puisque c'est le Ministre Bruno Lemaire lui-même qui écrivait que « Le FANT a (...) pour objet de contribuer au financement de projets publics de déploiement du très haut débit conduits dans les zones qui ne font pas l'objet de déploiements privés. Il sera mis en œuvre, une fois les crédits du programme des investissements d'avenir épuisés ». Je ne doute pas qu'avec de telles références, l'amendement que je vais déposer en ce sens lors de la discussion sur le PLF ne peut être que soutenu par le gouvernement.

Pour conclure sur une note positive ce chapitre sur les réseaux fixes, je voudrais adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des acteurs présents dans la salle et qui ont porté directement ou indirectement l'accélération des déploiements FttH mesurés par l'ARCEP au premier semestre, et tout particulièrement les RIP qui sont le moteur réel de cette accélération. Bravo à vous, qui avez su être au rendez-vous malgré toutes les contraintes opérationnelles particulières que vous connaissez hélas trop bien. Merci également au Ministre Julien Denormandie, qui a su porter la loi ELAN et soutenir la plupart des dispositions de simplification proposées par l'Avicca et ses partenaires. Un remerciement également à ce même ministre pour avoir enclenché, à ma demande, la révision de l'arrêté sur l'utilisation des supports ENEDIS : une vraie petite révolution en préparation et qui profitera en tout premier lieu aux RIP, qui utilisent pour chaque prise FttH déployée 8 fois plus de supports aériens que les opérateurs privés en zone AMII.

### Venons-en au mobile

Bien sûr, cela grince s'agissant de l'atlas des 2 000 sites que les opérateurs ont identifiés, mais une fois expliqué que ce n'est qu'une aide à la décision, et une fois expliquée également la procédure pour remonter à l'État des sites à couvrir qui ne figurent pas dans l'atlas, cela ira mieux.

Bien sûr, les dotations sont incompréhensiblement faibles sur certains territoires, je m'en suis déjà ouvert en comité de concertation il y a plusieurs mois, mais il est acté que ces quotas ont vocation à être révisé annuellement en fonction des difficultés de couverture effectivement mesurées sur le terrain.

Bien sûr les cartes de couverture des opérateurs sont sujettes à de nombreuses et légitimes critiques, je ne suis pas le dernier pour en émettre ; mais ces cartes ne sont aucunement l'alpha et l'oméga déterminant les arbitrages locaux. La table ronde de cette fin d'après-midi nous présentera d'ailleurs d'autres outils d'aides à la décision.

Je n'ai aucun doute sur la volonté de l'État central de respecter au plus vite et à la lettre le dispositif de couverture ciblé, mais il m'est remonté des positions de représentants départementaux de l'État assez incompréhensibles. Je répète mon propos du précédent TRIP : il faut que la Mission France Mobile aie des agents en nombre suffisant afin de se projeter systématiquement sur le terrain, sinon, je crains que localement, nous assistions à de légitimes crispations. Et au niveau national, il me tarde de ne plus avoir à me battre pour obtenir la moindre information, la moindre cartographie dans un format exploitable. La transparence que le Ministre appelle régulièrement de ses vœux doit pouvoir se faire sans avoir besoin de passer par la CADA...

S'agissant encore du mobile, je me réjouis que l'ARCEP ait bien intégré les nouvelles obligations dans les licences :

- faire de la bonne couverture le nouveau standard,
- imposer la création pour chaque opérateur d'au moins 5 000 nouveaux sites parfois mutualisés,
- généraliser la réception en 4G, soit 10 000 communes supplémentaires à couvrir,
- accélérer la couverture des axes de transport en 4G,
- généraliser la couverture téléphonique à l'intérieur des bâtiments.

Il reste au régulateur à veiller à ce que les nouvelles obligations inscrites dans les prochaines attributions de fréquences pour la 5G puissent évoluer via des clauses de revoyure ou, à défaut, être de durée particulièrement courtes, pour éviter de reproduire les erreurs passées. La 5G porte intrinsèquement un tel nombre d'inconnues que figer pour 20 ans ou plus les obligations faites aux opérateurs ressemble à un pari perdu d'avance pour les besoins des territoires, de leurs entreprises et de leurs habitants. Les opérateurs n'ont pas la même approche, je le comprends, mais l'intérêt public doit prévaloir. Je n'imagine pas que nous réitérions l'expérience des licences précédentes en restant perpétuellement à courir après les besoins des utilisateurs.

Chers amis, je m'excuse d'avoir été si long mais reconnaissez le, et votre présence nombreuse le confirme, les sujets que nous portons sont d'une extrême importance.

L'Avicca se doit d'être objective, positive même tout en appuyant la ou ça peut faire mal ; non pas par plaisir mais par nécessité.

Pour cela, une fois n'est pas coutume, je veux devant vous féliciter nos équipes qui jour après jour défendent nos intérêts dans un esprit courtois et une recherche des équilibres.

Je veux aussi rendre hommage à Antoine Darodes, Directeur de l'Agence du Numérique qui a quitté ses fonctions il y a quelques jours et qui a marqué de son empreinte ce grand projet.



Je veux assurer son successeur et ses équipes dans une période où les idées de restructurations peuvent inquiéter, de l'engagement de l'Avicca pour faire en sorte que, même si nous ne sommes pas toujours d'accord, nous réussissions collectivement l'Amenagement Numérique de notre pays.

Je vous remercie.